

## ÉVOLUTION DES PRATIQUES VITICOLES DANS LE VIGNOBLE DE PLAN DE LA TOUR POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION DES SOLS ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX

Conscients que l'érosion croissante et récurrente des sols, mais aussi le recours à certaines pratiques viticoles, ont des impacts économiques et environnementaux négatifs, un groupe de viticulteurs, majoritairement adhérents à la cave coopérative de Plan de la Tour, a pour projet d'initier l'évolution de ses itinéraires techniques. Au programme : enherbement et pratiques d'entretien du sol visant à améliorer leur résistance à l'érosion et à réduire le recours aux herbicides, pratiques de fertilisation organique en substitution à la fertilisation minérale.

### DESCRIPTION DU PROJET

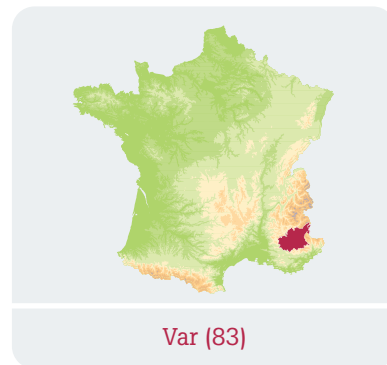


Pour faire face à des phénomènes croissants d'érosion des sols agricoles accentués par les inondations qui touchent depuis quelques années la Commune de Plan de la Tour, les viticulteurs ont souhaité faire évoluer certaines pratiques viticoles courantes sur le secteur qui participent à accentuer ces problèmes. La municipalité de Plan de la Tour ainsi que la Chambre d'agriculture du Var ont apporté leur soutien à l'émergence de ce projet. Le projet vise à mettre en œuvre des itinéraires techniques d'enherbement, d'entretien du sol et de fertilisation visant à compenser au maximum la nature sensible des sols tout en maintenant la rentabilité des exploitations et en préservant l'environnement. Ce qui est également recherché, c'est de donner à la société une image plus positive du métier de viticulteur.

Les actions envisagées sont les suivantes :

- Définition et suivi de parcelles pilotes faisant l'objet de modifications des pratiques ;
- Mise en place de groupes de travail, formation, démonstration d'outils... ;
- Diffusion des résultats et communication ;
- Élargissement de la démarche.

.../...



Var (83)

**NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS**  
10

**STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE**  
Société cooperative agricole les vignes-rons de plan de la tour

**PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION**  
► Viticulture

**PRINCIPALE THÉMATIQUE**  
► Conservation des sols

**AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET**  
► Conditions de travail  
► Herbe

**STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT**  
Chambre d'agriculture du Var

**PARTENAIRES ENGAGÉS**  
► Chambre d'agriculture du Var  
► Mairie de Plan de la Tour  
► CUMA de La Tour

**DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET**  
15 juillet 2015

**DURÉE DU PROJET**  
3 ans

**TERRITOIRE CONCERNÉ**  
Commune de Plan de la Tour

**ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DESIGNÉ PAR LE GIEE POUR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS**  
Chambre d'agriculture du Var

**AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PDR)**  
Aide aux «investissements physiques dans les exploitations agricoles» [mesure 4.1 du PDR] avec une majoration «GIEE» de 10 %

**AUTRES AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE**  
► Aides à l'appui technique :  
- de la Commune de plan de la Tour  
- de France AgriMer dans le cadre de l'appel à projet Assistance technique régionalisée de 2016  
► Actions de formation VIVEA

## DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

La préservation du capital « sols » du vignoble de Plan de la Tour contribuera à la pérennité des exploitations avec la possibilité pour les viticulteurs d'exploiter et de transmettre leurs exploitations en « bonne santé agronomique » et économique. La réduction du travail de remise en état des parcelles après chaque épisode pluvieux participera à la réduction des charges sur l'exploitation.

En matière environnementale, le projet permettra de limiter l'accumulation de terres d'érosions dans les fossés et cours d'eau, de réduire le recours aux herbicides chimiques et le transfert des résidus dans l'eau, ainsi que de limiter la fertilisation minérale. L'enherbement des vignes y favorisera la biodiversité. Plus largement, la préservation du « paysage » viticole est aussi une préoccupation pour les membres du GIEE.

D'un point de vue social, le projet vise à diminuer la pénibilité du travail en réduisant le temps de remise en état des parcelles par une meilleure organisation du travail. Par ailleurs, grâce à une utilisation réduite des herbicides chimiques et des sols plus sécurisés pour le passage des tracteurs, l'amélioration de la sécurité des agriculteurs est escomptée.